



## Rapport du Président du jury, Monsieur Didier PERELLO

### Examen professionnel d'avancement au grade d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2023

#### INTRODUCTION

*Informations générales*

*Le jury*

*Les textes de référence*

*Les conditions d'admission à concourir*

#### I- LES DONNEES COMPAREES A LA SESSION 2021

#### II- L'EPREUVE ECRITE

- 1) *Le profil des candidats présents à l'épreuve écrite*
- 2) *Le niveau des candidats présents à l'épreuve écrite*

#### III. L'EPREUVE ORALE

- 1) *Le profil des candidats présents à l'épreuve orale*
- 2) *Le niveau des candidats présents à l'épreuve orale*

#### IV. L'ADMISSION

- 1) *Le seuil d'admission*
- 2) *Le profil des candidats admis*
- 3) *Le niveau des candidats admis*

#### CONCLUSION

## INTRODUCTION

---

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe est organisé en convention avec l'ensemble des CDG de la région PACA.

Les principales dates :

- Début de retrait de dossiers : 25 octobre 2022
- Fin de retrait de dossiers : 30 novembre 2022
- Date limite de dépôt de dossier : 8 décembre 2022
- Epreuves écrites : 16 mars 2023
- Epreuves orales : du 12 au 15 juin 2023

### **LE JURY**

La composition du jury est la suivante :

Trois élus locaux :

- Mme CHABAUD-GEVA Laurence, Maire de Saumane, Membre du Conseil d'Administration du CDG 84,
- M. PERELLO Didier, Maire de Goult, Membre du Conseil d'Administration du CDG 84, Président du jury,
- M. MOSSÉ Marc, Adjoint au Maire d'Althen des Paluds, Membre du Conseil d'Administration du CDG 84,

Trois personnalités qualifiées :

- M. BLANC Philippe, Attaché hors classe, Directeur Général Adjoint, Caisse de crédit municipal d'Avignon,
- Mme RIVOLIER Emilie, Attaché territorial, Responsable Services Juridique et Ressources Humaines, Mairie des Angles,
- Mme ROUSSEAU Virginie, Attaché territorial, Directrice des Ressources Humaines, Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue,

Trois fonctionnaires territoriaux :

- M. ANDREOTTI Romain, Attaché territorial, Directeur Général des Services, Mairie de Lapalud,
- Mme PIHOUE Catherine, Attaché principal, Directrice Générale des Services, Mairie de Caromb,
- Mme RICOBELLI Claire, représentante du personnel CAP C.

### **LES TEXTES DE RÉFÉRENCE**

- Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
- Décret n° 2007-113 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 24 du décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

### **LES CONDITIONS D'ADMISSION A CONCOURIR**

L'examen est ouvert aux fonctionnaires territoriaux relevant du grade d'adjoint administratif, ayant atteint le 4<sup>e</sup> échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Conformément à l'article 16 du décret n° 2013-593 les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement au grade d'accueil ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier.



## I. LES DONNEES COMPAREES A LA SESSION 2021

SESSION	Nombre d'inscrits	Nombre d'admis à concourir	Nombre de présents à l'épreuve écrite	Nombre d'admissibles	Nombre de présents à l'épreuve orale	Nombre d'admis
2021	114	105	92	85	85	54
2023	136	134	125	121	113	80

## II. L'ÉPREUVE ECRITE

**Épreuve écrite à caractère professionnel** portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

(Durée : 1h30 ; coefficient 2).

### 1) LE PROFIL DES CANDIDATS PRESENTS AUX EPREUVES ECRITES

#### Origine géographique des candidats :

Origine géographique	TOTAL	
	Nbre	%
04	1	0,8
05	0	0
06	0	0
13	42	33,6
83	0	0
84	53	42,4
AURA	17	13,6
Autres départements	9	7,2
Corse	3	2,4
TOTAL	125	100

#### Genre et âge des candidats :

Tranche d'âge	TOTAL	
	F	H
≤ 20 ans	0	0
21 - 30 ans	6	3
31 - 40 ans	44	3
41 - 50 ans	50	1
≥ 51 ans	16	2
TOTAL	116	9

### 2) LE NIVEAU DES CANDIDATS PRESENTS A L'ECRIT

Nature de l'épreuve	Autorisés à concourir	présents	Moyenne	Note la + haute	Note la + basse	nbre notes ≥ 10/20	nbre notes < 10/20	nbre notes éliminatoire
Questions	134	125	11,32	17,5	2,5	90	35	4

Sur les 125 candidats présents, 4 ont obtenu une note inférieure à 5/20 et n'ont donc pas été autorisés à participer à l'épreuve orale.

### III. L'EPREUVE ORALE

Un **entretien** destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Cet entretien débute par une présentation du candidat de son expérience professionnelle sur la base d'un document retraçant son parcours professionnel et suivie d'une conversation.

(Durée: 15 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 3)

#### 1) LE PROFIL DES CANDIDATS PRESENTS A L'EPREUVE ORALE

Sur les 121 candidats convoqués, 8 ne se sont pas présentés.

##### Origine géographique des candidats :

Origine géographique	TOTAL	
	Nbre	%
04	1	0,88
05	0	0,00
06	0	0,00
13	38	33,63
83	0	0,00
84	45	39,82
AURA	17	15,04
Autres départements	9	7,96
Corse	3	2,65
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>100</b>

##### Genre et âge des candidats :

Tranche d'âge	TOTAL	
	F	H
≤ 20 ans	0	0
21 - 30 ans	6	2
31 - 40 ans	40	3
41 - 50 ans	46	0
≥ 51 ans	14	2
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>7</b>

#### 2) LE NIVEAU DES CANDIDATS PRESENTS A L'EPREUVE ORALE

Nature de l'épreuve	présents	Moyenne	Note la + haute	Note la + basse	nbre notes ≥ 10/20	nbre notes < 10/20	nbre notes élimin <sup>oire</sup>
Questions	/	11,54	17,5	5	83	30	/
Entretien	113	11,13	18	1,5	76	37	6
Moyenne des 2 épreuves	/	11,29	17,1	4,7	80	33	/

### IV. L'ADMISSION

---

#### 1) LE SEUIL D'ADMISSION

Après délibération, le jury a fixé le seuil d'admission à 10/20.



## 2) LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

Sur les 113 candidats présents à l'épreuve orale, 80 ont été déclarés admis.

### Origine géographique des candidats :

Origine géographique	TOTAL	
	Nbre	%
04	1	1,25
05	0	0,00
06	0	0,00
13	26	32,50
83	0	0,00
84	31	38,75
AURA	14	17,50
Autres départements	5	6,25
Corse	3	3,75
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>100</b>

### Genre et âge des candidats :

Tranche d'âge	TOTAL	
	F	H
≤ 20 ans	0	0
21 - 30 ans	6	2
31 - 40 ans	29	3
41 - 50 ans	30	0
≥ 51 ans	9	1
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	<b>6</b>

## 3) LE NIVEAU DES CANDIDATS ADMIS

Nature de l'épreuve	présents	Moyenne	Note la + haute	Note la + basse	nbre notes ≥ 10/20	nbre notes < 10/20	nbre notes éliminatoire
Questions	/	12,31	17,5	5	67	13	/
Entretien	/	12,84	18	8	72	8	/
<b>Moyenne des 2 épreuves</b>	<b>/</b>	<b>12,63</b>	<b>17,1</b>	<b>10</b>	<b>80</b>	<b>/</b>	<b>/</b>

## CONCLUSION

Les correcteurs de l'épreuves écrite ont trouvé le sujet intéressant (handicap) et adapté.

Le niveau de l'écrit est moyen : 90 candidats sur 125 ont obtenu une note supérieure à 10/20 et la moyenne s'établie à 11,32.

L'amplitude est de 15 points, les notes allant de 2,5 à 17,5/20. 4 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

Le niveau de l'épreuve orale est similaire : 76 candidats sur les 113 ont obtenu une note supérieure à 10/20 et la moyenne s'établie à 11,13.

Les notes varient de 1,5 à 18/20. 6 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

Globalement, les candidats connaissent bien leur domaine mais les connaissances et la culture territoriales sont approximatives.

L'exposé mériterait d'être également mieux préparé. La présentation par le candidat de son expérience professionnelle se fait sur la base d'un document retraçant son parcours professionnel. Celui-ci doit donc être renseigné de manière claire, précise et exhaustive (expérience du secteur privé comme du secteur public). Le candidat doit pouvoir utiliser pleinement le temps consacré à sa présentation de 5 minutes, ne pas être trop court ni trop long.

Le candidat doit savoir valoriser les compétences acquises, dans ses différentes activités, qui peuvent être utiles dans l'exercice des missions d'un adjoint administratif territorial principal de 2ème classe et doit également mieux connaître ces missions.

Le 20 juin 2023

Didier PERILLO  
Président du jury

